

On ne saurait non plus prétendre qu'en présentant au moment où je l'ai fait, le bill dont la Chambre est présentement saisie, j'ai voulu, comme certains hon. députés de la gauche et leurs journaux persistent à le dire, apaiser les nombreux partisans que j'ai dans la province de Québec, et dont l'appui, se plait-on à affirmer, m'est nécessaire pour conserver le pouvoir.

Lors des dernières élections générales, j'ai effectivement obtenu l'adhésion de la province de Québec, car tous les représentants qu'elle a envoyés dans cette Chambre, à l'exception d'un seul, appuyaient mon programme. Il convient peut-être que je profite de l'occasion pour rappeler aux honorables députés et à la population du pays que, à part l'appui politique que m'a accordé la province de Québec, j'ai obtenu dans les autres provinces du Canada, une majorité considérable en regard de la représentation fédérale combinée du parti conservateur, de la fédération du commonwealth coopératif et du parti du crédit social. De fait, les partisans que compte le Gouvernement parmi les représentants des provinces autres que le Québec forment près de la moitié du nombre total des députés à la Chambre des communes. J'ai considéré que le fait d'avoir ainsi obtenu la confiance du peuple canadien en général m'imposait encore davantage l'obligation de veiller à ce que toutes les questions d'importance nationale fussent réglées uniquement dans l'intérêt national. J'ai cru que cela constituait une obligation particulière pour le premier ministre en temps de guerre.